

St Cyprien, le 9 janvier 2024



**FONTAYNE DAVID
796 ROUTE DU SEL
24220 CASTELS ET BEZENAC**

**Service Public
D'Assainissement Non Collectif**
Mr Bastien VILAYLECK
Tél : 05.53.28.63.91
Bastien.vilayleck@ccvdfb.fr

Objet : Rapport de diagnostic de votre installation d'assainissement

Monsieur, Madame,

Suite à ma visite sur votre propriété située à « 796 ROUTE DU SEL » sur la commune de CASTELS ET BEZENAC, j'ai dressé un diagnostic de votre installation d'assainissement autonome.

Vous trouverez, ci-joint :

- le rapport du diagnostic de votre assainissement (à conserver),
- l'avis sur son état de fonctionnement ainsi que sur sa conformité en cas de vente (rapport valable 3 ans en cas de vente, à fournir au Notaire),
- une fiche d'information générale sur l'entretien de votre dispositif,

Restant à votre service, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le technicien en
Assainissement non collectif

Bastien VILAYLECK



Diagnostic de fonctionnement du système d'assainissement

Contrôle réalisé par **Théo FASSEUR** le **13/12/2023**

Date du précédent contrôle : **15/11/2017**

Nature du précédent contrôle : **Diagnostic de bon fonctionnement**

Date de réalisation de la filière d'assainissement non collectif : **2006**



Les informations indiquées sur ce rapport sont établies au jour de la visite, en fonction des éléments qui ont pu être contrôlés ainsi que les déclarations recueillies auprès du demandeur, du propriétaire ou de la personne présente lors de la visite.

Merci de contacter le SPANC pour tout changement (adresse, propriétaire, travaux).

INSTALLATION CONTRÔLÉE

DAVID FONTAYNE

796 ROUTE DU SEL

24220 CASTELS ET BEZENAC

Section et n° de parcelle : **D 970-971-968**

Type de logement : **Principal**

ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE

DAVID FONTAYNE

796 ROUTE DU SEL

24220 CASTELS ET BEZENAC

FRANCE

Tél. :

E-mail :

CARACTÉRISTIQUE DE L'IMMEUBLE

Nombre de chambres : **4**

Nombre de pièces principales : **6**

Type de logement : **Principal 1 gîte en location saisonnière**

CARACTÉRISTIQUE DU TERRAIN

L'installation d'assainissement n'est pas située dans une zone à enjeu.

Pente du terrain recevant le traitement : **Faible (< 5%)**

Mode d'alimentation en eau potable : **Adduction publique**

Superficie de la ou les parcelles :

Présence d'un puits : **Non**

Présence d'une source : **Non**

COLLECTE DES EAUX USÉES

Il n'existe pas d'accès visible au tuyauteries d'évacuation des eaux usées.

Les eaux usées et les eaux de pluie sont collectées séparément.

Destination des eaux de pluie : **Infiltration sur la parcelle**

PRETRAITEMENT

Il existe un système de prétraitement.

Le système de prétraitement est accessible.

Il existe un bac à graisses.

Nombre de bac à graisses : **2**

Volume en litre : **Nous ignorons le volume du bac à graisses.**

Accessibilité : **Le bac à graisses est accessible.**

Le bac à graisses ne présente pas de signe d'altération.

Il existe une fosse septique.

Accessibilité : **La fosse septique est partiellement accessible.**

Nombre de fosse septique : 2

Volume en litre : Nous ignorons le volume de la fosse septique.

Nous ne savons pas si la fosse septique présente un signe d'altération.

Nous ne savons pas si l'écoulement est correcte.

VIDANGE

Date de dernière vidange : **2013**

Bordereau : **Oui**

Entreprise agréée : **Oui**

Nom du vidangeur : **Sanitra Fourrier**

Hauteur de boues : **ne sait pas**

La vidange semble-t-elle nécessaire ? **Nous n'avons pas pu déterminer si la vidange est nécessaire.**



Pour information, la périodicité de vidange de la fosse doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse et 30 % pour une micro station. Elle doit impérativement être effectuée par une entreprise agréée.

TRAITEMENT

Il existe un système de traitement.

Type de traitement : **Tranchées en épis**

Aucun élément ne permet de mesurer la taille de l'installation.

VENTILATION

Aucun élément n'atteste la présence d'une ventilation primaire.

La Ventilation primaire ou décompression, permet une meilleure évacuation des eaux usées.

Il existe une ventilation secondaire.

Diamètre en mm : **60mm**

Une ventilation secondaire permet un meilleur fonctionnement et limite la corrosion sur les fosses en béton.

REGARD AVANT TRAITEMENT

Il n'existe pas de regard avant traitement.

REGARD DE CONTROLE

Il existe un regard de contrôle.

Type de regard : **Regard**

Le regard de contrôle est accessible.

Le regard de contrôle présente les signes d'altération suivant :

Commentaires : **de la terre présente dans le regard**

Un regard de controle propre et sec est un signe de bon fonctionnement de votre installation.

CONTRAINTES TERRAIN

Réaménagement du terrain depuis la dernière visite : **Non**

Réalisation des travaux notifiés dans le précédent rapport : **Aucun**

DYSFONCTIONNEMENT

Aucun dysfonctionnement observé au niveau du traitement.

DISPERSION DES EFFLUENTS

Nous ne savons pas s'il existe un rejet d'effluent.

Effluent : Terme générique désignant une eau résiduaire et plus généralement tout rejet liquide véhiculant une certaine charge polluante.

Pour information, le règlement du service est consultable et téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes, <http://cc-vallee-dordogne-foret-bessede.fr>, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

CONCLUSION

DAVID FONTAYNE
796 ROUTE DU SEL
24220 CASTELS ET BEZENAC

Section et n° de parcelle : **D 970-971-968**
Diagnostic de bon fonctionnement du **13/12/2023**

L'installation d'assainissement n'est pas située dans une zone à enjeu.

Problèmes constatés sur l'installation :

- Installation incomplète

L'installation d'assainissement non collectif est **NON CONFORME**.

AVIS DU TECHNICIEN

- Maintenir toutes les installations accessibles pour les contrôles et les entretiens, vérifier leurs états et effectuer les entretiens nécessaires au moins une fois par an. (Aménagement des accès pour faciliter l'entretien : réhausse, filet, sac plastique...)
- La vidange de la fosse doit être effectuée, par une entreprise agréée, lorsque le volume de boues atteint 50% du volume utile de la fosse (environ 50cm). Le bordereau de suivi des matières de vidange doit être conservé pour le présenter au SPANC.
- La pose d'un préfiltre à pouzzolane est recommandée avant le système de traitement.
- En cas de dysfonctionnement nécessitant de gros travaux, le SPANC doit être contacté avant le début des travaux, pour que ceux-ci soient effectués en conformité avec les nouvelles réglementations.
- Aucun regard n'étant présent en début et fin de tranchées, je ne peux présumer du bon fonctionnement. Aucune résurgence constatée lors de cette visite.
- Système de traitement inconnu, sans regard de visite.

AVIS DU PRESIDENT

- Dispositif incomplet, ne présentant pas de dysfonctionnement ou de rejet constaté donc sans risque apparent.

AVIS DU MAIRE

- Aucun rejet apparent et aucun risque immédiat pour la salubrité publique.
- L'installation n'est pas située dans une zone à enjeu sanitaire: hors de tout périmètre de protection de captage d'eau potable.

L'installation comprend les éléments suivant :

- BG + BG + FS + FS + TRANCHEES EN EPIS

L'installation est non-conforme (arrêtés du 7 septembre 2009, du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012).

- Absence de regard indiquant l'existence ou le bon fonctionnement et le dimensionnement du système de traitement.
- Traitement de longueur inconnue.
- Ventilation de fosse non conforme.
- Système de traitement inadapté à la nature du sol.

Travaux à effectuer :

- Retrouver ou mettre en place des regards d'accès au début et à la fin du traitement.
- Installer une ventilation de fosse conforme.
- Mettre en place un système de traitement correspondant à la nature du sol rencontré.

En cas de vente du bien immobilier, l'acquéreur a un an pour effectuer la réhabilitation du système.

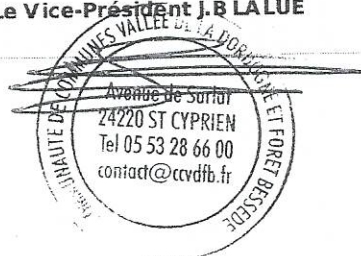
Afin d'assurer la conformité des installations, contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes avant tous travaux d'assainissement (installations neuves ou réhabilitations).

Fait à Saint Cyprien le 14/12/2023
Le Technicien Théo FASSEUR

Fait à Saint Cyprien le 21/12/2023
Pour le Président S. ORHAND
Le Vice-Président J.B LALUE

Fait à CASTELS ET BEZENAC
Le 22.12.2023
Le Maire SOULHARD Henri

Fasseur



[Signature]